



# Politique relative au COVID-19

# Mise à jour n° 2

Mercredi 11 mars 2020

Pour tenir compte de l'évolution récente de l'épidémie de Covid-19 et des dernières directives de l'AEFE, de Santé Canada et du poste diplomatique, les dispositions suivantes sont applicables au lycée Claudel :

Les informations modifiées depuis le 5 mars sont indiquées en gras et en italique

## **Zones d'exposition**

À ce jour, les zones d'exposition sont les suivantes :

- Chine
- Japon
- Singapour
- Corée du Sud
- Iran
- Italie
- Zones de circulation actives du virus en France définies par l'Agence régionale de Santé (communes de l'Oise, de Haute Savoie, du Morbihan et du Haut-Rhin)

## Communication

La politique de l'établissement relative à la situation du Covid-19 est en permanence disponible sur le site web de l'établissement et accessible à partir de la page d'accueil.

Le lycée applique les dispositions les plus restrictives préconisées par l'AEFE et Santé Canada.

Les informations de ce document sont susceptibles d'évoluer très rapidement. En cas de modification de notre politique, le service de la communication mettra le site web à jour et en informera aussitôt la communauté scolaire.

### Qui contacter?

Pour toute question relative aux modalités de communication sur l'évolution liée au Covid-19, contactez Mme Sophie Alice Tremblay-Marchand, directrice de la communication, à <u>communication@claudel.org</u>.





## Mesures applicables aux élèves en provenance des zones à risque

Si certaines familles ont voyagé pendant les congés dans une zone d'exposition ou prévoient de le faire dans les prochaines semaines, elles sont priées de se signaler le plus rapidement possible au moyen du <u>formulaire ci-joint.</u> Vous serez contactés, le cas échéant, par l'établissement pour indications des mesures à prendre.

Au regard de ces circonstances exceptionnelles, nous comptons sur la responsabilité de chacun pour la sécurité de tous.

### Qui contacter?

- Pour signaler une absence d'un élève du primaire : absences.primaire@claudel.org
- Pour signaler une absence d'un élève du secondaire : absences.secondaire@claudel.org
- Pour toute question concernant la santé des élèves, contactez Mme Elsa Marques Ferreira, responsable du pôle santé à <u>sante@claudel.org</u>

## Accueil des familles rapatriées

Les familles sont invitées à prendre contact immédiatement avec le service des inscriptions et doivent respecter un confinement de 14 jours suivant leur arrivée au Canada avant d'être autorisées à entrer dans l'établissement.

#### Qui contacter ?

 Pour toute question relative à l'inscription des élèves, contactez Mme Carla Khazzaka, responsable du service d'admission à registraire@claudel.org

# Mesures applicables aux déplacements des personnels

## **Formation continue**

Dans les zones d'exposition, les stages de formation continue sont annulés. En Amérique du Nord, de nombreux stages ont été annulés en raison des restrictions de circulation applicables aux personnels.

Seuls les déplacements essentiels et validés par le poste diplomatique sont autorisés.

**Dans tous les cas** les déplacements des personnels sont soumis aux modalités précisées par les postes diplomatiques. Par définition, ces modalités peuvent changer très rapidement jusqu'au moment du départ.

#### **Déplacements**

Les personnels ayant visité des zones d'exposition sont priés de ne pas se rendre dans l'établissement pendant 14 jours à partir de leur retour au Canada, et sont invités à se signaler immédiatement auprès du service des ressources humaines. Sous réserve d'évolution ultérieure, observez les mesures de précaution décrites ci-dessous.

#### Qui contacter ?

- Pour toute information complémentaire ou signalement, contactez Mme Marie Comyn, directrice des ressources humaines : <a href="mailto:drh@claudel.org">drh@claudel.org</a>





## Mesures de précaution à prendre en cas de confinement

Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées :

- surveillez votre température deux fois par jour ;
- surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...),
- portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir,
- lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique,
- évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...),
- évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...),
- évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)

# Mesures applicables aux déplacements d'élèves et voyages scolaires

### Sorties à Ottawa et dans les environs

Toutes les sorties sont à priori maintenues mais font l'objet d'une validation expresse de la direction aux organisateurs qui peut intervenir jusqu'au matin du départ.

#### Pour toutes les autres sorties et événements

Par mesure de précaution, tous les déplacements d'élèves en dehors de la région d'Ottawa-Gatineau sont annulés jusqu'à nouvel ordre. Les personnels, les parents et les élèves concernés par une annulation en seront informés.

Pour les autres dispositifs et événements dans lesquels le lycée Claudel est engagé, vous trouverez cidessous le statut actualisé à la date de mise à jour de ce document :

Évènement	Dates	Statut
Échange ADN AEFE en Seconde	Variables	Annulés (sauf les échanges qui ont débuté)
Maths en jeans (Montréal)	du 20 au 22 mars	Annulé
Ambassadeurs en herbe (Toronto)	26 et 27 mars	Annulé
Orchestre des lycées français du monde (Paris)	25 avril	Annulé
Jeux Internationaux de la jeunesse (Chicago)	15 au 21 juin	Décision prise en avril

En tout état de cause, tous les déplacements d'élèves doivent être autorisés par les postes diplomatiques du pays de départ et de destination.

## Conséquences financières des annulations

Nous évaluons actuellement les conséquences financières des annulations avec la volonté d'en limiter l'impact sur les familles. Les familles concernées seront informées dès que nous serons en capacité d'annoncer une décision.

#### Qui contacter ?

Pour les sorties et les événements du réseau, s'adresser au professeur responsable du projet.





# Mesures applicables pour assurer la continuité des services

L'établissement met en place un plan pour assurer la continuité des services (enseignements, communication, sécurité, services administratifs et comptables, ...) en cas :

- de confinement d'élèves ou de personnels ;
- de fermeture de l'établissement

Philippe Courjault Proviseur

Référence(s): G:\Drive partagés\3-Politiques et procédures\Santé\Politique\_covid19\_1.docx